****

**Infos Mairies - juillet 2018**

**> Taxe de séjour communautaire = 1 seul contact**

Vous êtes propriétaires de locations de vacances. Depuis le 1er janvier 2018, vous devez assurer la collecte de la taxe de séjour communautaire à laquelle les touristes sont assujettis avant de la reverser à la collectivité. Toutes les catégories d'hébergement touristiques sont concernées   (camping ; hôtels ; meublés de tourisme...). Cette ressource est affectée au développement touristique.

Renseignements auprès de la référente Taxe de Séjour, Natacha

02 96 72 93 03 - taxedesejour@lamballe-terre-mer.bzh

**> BreizhGo.com devient MobiBreizh.bzh**

Le site des transports publics en Bretagne change de nom pour devenir MobiBreizh.bzh. Pour renforcer l'attractivité des transports publics en Bretagne et répondre aux attentes des voyageurs, les collectivités bretonnes responsables des transports ont développé le site d'information multimodale MobiBreizh.bzh. Ce site permet de préparer son voyage en transport publicen calculant son itinéraire parmi plus de 25 réseaux bretons, soit la quasi-totalité de la Bretagne, et toutes les gares françaises.

**> Changer de pratiques, c’est simple et ludique !**

Lamballe Terre & Mer et l’Agence Locale de l’Energie et du Climat (ALEC) proposerons dès la rentrée des « Conversations Carbones », un cycle de 6 ateliers de 2h, qui permettra à une dizaine de personnes d’échanger sur des thèmes variés (alimentation, eau, mobilité…) et de définir des objectifs personnels que chacun pourra mettre en place concrètement dans son quotidien, selon ses envies et ses possibilités. Il s’agit de faire germer de nouvelles réflexions individuelles par l'émulsion d'un petit groupe, de se soutenir et de s'encourager. Le seul engagement attendu est la participation aux 6 séances !

Conversation carbone, 6 ateliers de 2h, de septembre à décembre – gratuit

Détails et inscriptions auprès d’Alice et Verlaine de l’ALEC au 02 96 52 15 70

**> La Piscine de Lamballe cet été**

Comme chaque été, le centre aquatique propose des stages d'apprentissage de la natation pour les enfants de 6 à 12 ans, débutants et débutants +, du lundi 9 juillet au vendredi 26 août.

2 formules au choix : stages de 8 séances sur 2 semaines, ou 12 séances sur 3 semaines. 7,50€/séance, soit 60€ pour les 8 séances ou 90€ les 12.

Informations et Inscriptions à l'accueil de la piscine ou par téléphone au 02 96 50 13 80 à partir du lundi 18 Juin.

Tests obligatoire sur place ou diplôme récent attestant des capacités de l'enfant à savoir nager, à transmettre par mail à lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh

A noter, la Piscine passe en horaires d’été à partir du lundi 9 juillet.

et quelques horaires exceptionnels sont programmés :

- Mercredi 4 juillet = ouverture de 15h à 19h

- Samedi 14 juillet = ouverture de 10h à 13h et de 15h à 17h30

- Mercredi 15 août = ouverture de 10h à 13h et de 15h à 17h30

- Du lundi 27 août au dimanche 9 septembre inclus = fermeture technique

Contact

La Piscine – rue des Olympiades – Lamballe

02 96 50 13 80 – lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh

**> Je pique une tête à Moncontour**

La Piscine de la Tourelle est ouverte tout l’été (sauf les jours fériés) :

- Lundi de 15h à 20h

- Mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

- Mercredi de 14h à 18h30

- Jeudi de 15h à 20h

- Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

- Samedi de 14h à 17h30

- Dimanche de 9h30 à 12h30

**> Déchets ménagers - Décalage des collectes du mercredi 15 août**

Si vous êtes collectés ce jour-là, pensez à consulter votre calendrier de collecte des déchets ménagers pour le décalage de collecte.

Les calendriers sont aussi consultables sur  **lamballe-terre-mer.bzh**

*contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh*

**> Environnement : Aide à la plantation de haies bocagères et à la création de talus**

Si vous êtes exploitant ou propriétaire de terres agricoles (situées en zones agricoles ou naturelles) ou particulier avec une propriété en bordure de parcelles agricoles, selon votre projet, vous pouvez bénéficier d’un accompagnement pour l’aménagement bocager.

La haie bocagère et le talus contribuent à l’amélioration de la qualité de l’eau grâce à leur rôle épurateur. Ils participent fortement à la préservation de la biodiversité, en constituant des habitats et des couloirs de déplacement pour la faune et la flore. Tous deux limitent l’érosion des sols, l’outil de travail de l’agriculteur. Enfin la haie joue un rôle de brise-vent et d’abri pour le bétail ou de ressource en bois de chauffage, tout en embellissant notre cadre de vie.

**Quel accompagnement par Lamballe Terre & Mer ?**

Le service Environnement de votre Communauté de communes peut vous aider à élaborer votre projet d’aménagement et à mettre en œuvre sa réalisation : plantation de haie bocagère, implantation de talus (planté ou nu), regarnissage d’un maillage existant, entretien les trois premières années, premières tailles de formation.

L’ensemble des travaux réalisés peut bénéficier du financement de *Breizh Bocage* (Europe, Région, Conseil Départemental des Côtes d’Armor et Agence de l’eau Loire-Bretagne) et de Lamballe Terre & Mer. Les travaux sont totalement ou partiellement réalisés par une entreprise.

**Planter, oui, mais comment entretenir les plantations dans le futur ?**

Les premières tailles permettent de former la haie et de faciliter l’entretien futur. Outres les entreprises spécialisées du territoire, l’association d’agriculteurs *Terres & Bocages*, basée à Trédaniel, peut aussi vous accompagner dans la réalisation de vos plantations et dans leur entretien à long terme, dans une logique agroforestière et participative. (Contacts : Thierry Guéhenneuc, technicien agro-forestier : 02 96 73 41 09 ou Dominique Simon, Président : 06 80 06 05 39).

Les travaux d’entretien peuvent être financés par des Mesures Agro Environnementales (MAEC).

***Pour y souscrire en 2019, contactez dès cette année le service Environnement de Lamballe Terre & Mer.***

**Contact :**

Si vous souhaitez bénéficier d’un accompagnement ou obtenir davantage d’informations, vous pouvez contacter le technicien bocage de Lamballe Terre & Mer au 02 96 50 59 37 ou par mail : environnement@lamballe-terre-mer.bzh

**> Prenez l’air au Botrai**

Profitez du Botrai et des animaux de la ferme tout l’été. Du 9 juillet au 31 août, la ferme pédagogique sera ouverte du lundi au vendredi de 10h à 18h, les week-end d’ouverture de 15h à 18h (Fermé les 14, 15 juillet et 15 Aout).

Bien sûr tout l’été, le Botrai s’anime : stage apprentis fermier, visite de ferme, nuit de la chauve souris, soirée contée…

Tous le programme sur **lamballe-terre-mer.bzh**/Sortir et découvrir/Tourisme/sites communautaires

**> Un accès à Internet tout l’été**

A partir du 9 juillet, les 10 espaces numériques passent en horaires d’été. Tous les détails sur **lamballe-terre-mer-numerique.bzh**

**> Le dispositif « 1 toit 2 générations » cherche des SÉNIORS**

Dans le cadre du dispositif de cohabitation intergénérationnelle, nous recherchons des séniors (à partir de 60 ans, seuls ou en couple) prêts à héberger des jeunes sur l’ensemble du territoire de Lamballe Terre & Mer.

Plusieurs jeunes lycéens ou apprentis cherchent actuellement un toit mais aussi un sénior avec qui partager des moments conviviaux et un peu de leur quotidien.

Une expérience humaine enrichissante en plus d’un logement !!!

Les séniors intéressés peuvent contacter :

le PIJ au 02.96.50.87.90

ou le CIAS au 02.96.50.73.20

Service Jeunesse - Point Information Jeunesse

Espace Lamballe Terre & Mer

41 rue St Martin - Bat. Penthièvre - 22400 LAMBALLE

02.96.50.87.90

[www.facebook.com/PIJ Lamballe Terre & Mer](http://www.facebook.com/PIJ%20Lamballe%20Terre%20%26%20Mer)

Facebook : 1 toit 2 Générations – Côtes d’Armor

www.ij-bretagne.com/adij22

**> Appel à bénévoles - Réseau des Voisineurs - Temps Part’Agé.**

La fédération départementale Familles Rurales des Côtes d’Armor, avec le CIAS de Lamballe Terre & Mer et votre commune, organise un dispositif pour les ainés qui le souhaitent.

Il s’agit du réseau des Voisineurs : un visiteur bénévole rend visite une fois par mois à une personne âgée et pratique une activité choisie ensemble : lecture, jeux de plateau, balade, etc.

Pour cela, nous invitons les personnes désireuses de devenir bénévole au sein du réseau des Voisineurs à prendre contact avec Fabrice Le Madec, Directeur du CIAS - 02 96 50 69 80 – cias@lamballe-terre-mer.bzh.

**> Le CIAS recrute des aides à domicile**

L’aide aux personnes âgées et/ou handicapées vous intéresse ?

Le CIAS de Lamballe Terre & Mer recherche des aides à domicile en longue durée ou pour des remplacements. Le rôle de l’auxiliaire de vie consiste à veiller à l’hygiène et l’entretien du logement, à préparer les repas, à apporter de l’aide dans les gestes du quotidien.

**Tél. 02 96 50 73 20 –** **cias@lamballe-terre-mer.bzh**

**> Musique, danse, art, cette année je m’y mets**

Lamballe Terre & Mer gère les 6 sites de l’école de musique & de danse communautaire. Vous pouvez vous inscrire (dans la limite des places disponibles) auprès du service pour les cours de la rentrée.

Renseignements : 02 96 50 94 75 - **lamballe-terre-mer.bzh – www.emdp22.fr**

**> Inscriptions Ecole de Musique & de danse communautaire**

Vendredi 1er juin : début des réinscriptions en ligne

Mercredi 20 juin : début des nouvelles inscriptions lors des permanences et des portes ouvertes :

 Mercredi 20 juin après-midi à Pléneuf-Val-André

 Samedi 23 juin au matin à Quessoy et à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle

 Mercredi 27 juin toute la journée à Lamballe

 Samedi 30 juin au matin à Lamballe

 Samedi 8 septembre : sur certains forums des associations

 Mercredi 5 septembre à Lamballe

Renseignements : Ecole de musique & de danse communautaire

02 96 50 94 75 ou ecolearts@lamballe-terre-mer.bzh ou sur le site de l’école [www.emdp22.fr](http://www.emdp22.fr)

**> Paiement en ligne**

Pour vos factures Eau-Assainissement, Déchets ménagers et Ecole de musique & de danse communautaire pensez au paiement en ligne par TIPI.

Avec votre carte bancaire, vous bénéficiez d’un service entièrement gratuit, sécurisé et disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Pour vous connecter, rendez-vous sur le site [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh) dans la rubrique « Vivre et habiter ».

Dans l’onglet « e-services », vous pourrez accéder au site : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Il vous suffira de suivre les instructions et de saisir les références qui apparaissent sur votre facture.

Ce service sera également disponible prochainement pour vos factures enfance jeunesse.

**> Diagnostic Jeunesse :**

Dans le cadre du diagnostic jeunesse en cours et afin d'avoir une vision globale de la jeunesse du territoire, un questionnaire en ligne est disponible pour les jeunes (11-30 ans) sur le facebook du Point Information Jeunesse **"PIJ Lamballe Terre &** Mer**"** , sur le site internet de Lamballe Terre & Mer ou via ce lien : [http://bit.ly/diagnosticjeunesseLTM](http://bit.ly/diagnosticjeunesseLTM%22%20%5Ct%20%22_blank)

Ce questionnaire porte sur les thématiques des loisirs, du temps libre, des animations 11-17 ans, du PIJ (Point Information Jeunesse) et de l'engagement associatif.